



# CRENEY-PRÈS-TROYES



## 1745 - ACCOUCHEMENT FATAL

Lan 1745 Le Six mai a été Enterrée le matin a son Service magdeleine beuve âgée d'environ quarante ans femme de Louis bernard fils de Jean ; morte en couche Son enfant qui a été tiré de son corps après sa mort par m<sup>r</sup> Sebastien louis fouché chirurgien dem<sup>t</sup> availly a été baptisé par ledit fouché Et allé mit dans le même cercueil de la mère a son Enterrement ont assisté Louis bernard Son mari Joseph bernard Son beaufrere Claude romageot aussi beaufrere Claude bablin Et plusieurs autres parens Et amis qui ont signé  
 Claude romageot Louis Bernard Claude Bablin  
 Joseph bernard Begin Duvion curé.

Lan 1745 Le Six mai a été Enterrée le matin a son Service magdeleine beuve âgée d'environ quarante ans femme de Louis bernard fils de Jean ; morte en couche Son enfant qui a été tiré de son corps après sa mort par m<sup>r</sup> Sebastien louis fouché chirurgien dem<sup>t</sup> availly a été baptisé par ledit fouché Et allé mit dans le même cercueil de la mère a son Enterrement ont assisté Louis bernard Son mari Joseph bernard Son beaufrere Claude romageot aussi beaufrere Claude bablin Et plusieurs autres parens Et amis qui ont signé



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Creney-près-Troyes, 1736-1774, vues 55 et 57 /251

Photo : tombe au cimetière du Père LACHAISE



## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE 1830-À 1872

### GARDES CHAMPÊTRES

L'an mille huit cent trente, le sept du mois de septembre, Monsieur le Maire de Creney a présenté aux membres du conseil qu'il était nécessaire de faire la nomination de trois gardes champêtres pour finir l'année mille huit cent trente et un, vu qu'il était impossible de laisser le territoire de cette commune et du hameau d'Arentolle sans surveillance.

Le maire invite à faire choix de trois gardes champêtres, deux dans la Commune de Creney et un dans le hameau d'Argentolle pour la dite année mille huit cent trente et un. Le conseil a nommé pour gardes, à savoir : les sieurs Louis-Jean Bernard et Jacques-Savinien Malnuit, tous deux propriétaires demeurant à Creney et le sieur Pierre-Nicolas Marnez, propriétaire demeurant au hameau d'Argentolle.

Le traitement qui sera partagé entre eux sera de deux mille francs pour leurs salaires pour l'année.

### ÉCOLE GRATUITE

M. Elie Maréchaux étant Maire demande l'avis du conseil sur la liste des enfants à admettre gratuitement à l'école de Creney en 1872, dressée par lui et M le Curé - 14 enfants sont ainsi admis à l'école de Creney.



### INDEMNITÉ POUR CONTRIBUTION AUX ARMÉES ALLEMANDES

La même année 1872, le Maire expose ensuite que l'État vient de rembourser à la commune la somme de 6.316 francs pour contributions payées par ladite commune aux armées allemandes. Le conseil décide qu'il faut rembourser les créanciers et la commune pour les avances qu'ils ont faites. Le conseil délibère sur les indemnités à attribuer à divers habitants de Creney pour voyages faits et pertes éprouvées par eux lors de l'invasion allemande en 1870 et 1871. Soit Bouvin Pierre 15.00 Frs pour déplacement et séjour à Troyes.

Fernand Champlon A2205